

PROCES-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 20 janvier 2007

Le 20/01/2007, une assemblée générale ordinaire de l'association *A.I.L.E.S.* s'est tenue à la salle communale sous la présidence de Jean Luc ANDERHUEBER, président de l'association. Les membres ont été convoqués par courrier simple ou par convocation remise en main propre.

Membres du bureau présents :

Jean Luc ANDERHUEBER – Président
Emmanuelle LOISON – Vice-président
Sylvie PY – Trésorier
Laurence ANDERHUEBER – Secrétaire
Daniel JOLY – animateur section ping-pong

Adhérents présents : 16 adhérents présents et Monsieur ORY, maire de St Germain le Châtelet

Le président ouvre la séance à 16h30 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

- Compte Rendu de l'Assemblée extraordinaire du 04/02/2006
- Rapport moral : synthèse des différentes activités de l'AILES
- Rapport financier
- Planning des manifestations 2007
- Questions diverses

Désignation du président de séance et du secrétaire

- Jean-Luc ANDERHUEBER est désigné comme président de séance et Laurence ANDERHUEBER, secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

1) Compte Rendu de l'Assemblée extraordinaire du 29/01/2005

Jean Luc ANDERHUEBER présente le compte rendu de l'Assemblée extraordinaire du 04/02/2006, en ligne sur le blog de l'association depuis 1 an.

2) Rapport moral

Cette année, l'association compte 48 adhérents qui se répartissent de la façon suivante :

Tennis de table : 17 adhérents

Loisirs Créatifs : 22 adhérents

Embellissement du village : 9 participants qui ne sont pas membres de l'AILES (cette activité étant ouverte à tous les habitants du village, qu'ils soient adhérents ou non de l'Association)

Le Tennis de table animé par Daniel JOLY, se déroule dans la salle communale de St Germain le Châtelet le Mardi de 20H00 à 21H30 pour les enfants à partir de 8 ans et le Vendredi à partir de 20H30 pour les adultes. Cette section dispose de 4 tables de Ping-pong et ne peut en accueillir plus, faute de place, malgré les demandes. Daniel JOLY interpelle Monsieur le Maire en lui signalant la nécessité de voir se concrétiser rapidement le projet de nouvelle salle communale.

L'activité « Loisirs Créatifs » menée par Laurence ANDERHUEBER et Emmanuelle LOISON connaît toujours beaucoup de succès. Cette année un programme à l'année a été défini par les animatrices. Les séances ont lieu le jeudi soir (tous les 15 jours) de 20h à 22h dans la salle communale. Ces ateliers sont l'occasion de rencontres conviviales et représentent l'occasion de véritables échanges entre les bricoleuses les plus expérimentées et les débutantes. L'objectif reste de découvrir ensemble de nouvelles techniques et de les expérimenter.

Cette année, les animatrices ont organisé des séances pour l'embellissement du village. Les séances sont ouvertes à toutes les bonnes volontés et se proposent de réaliser des décorations pour St Germain au fil des saisons. Une dizaine de personnes a travaillé entre novembre et décembre à la réalisation de la crèche exposée durant les fêtes de fin d'année sur le parvis de l'église du village. Les prochaines séances seront l'occasion d'élaborer les décorations de Printemps et de Pâques.

L'*AILES* a aussi participé à la fête de l'été, organisé par la mairie de Saint Germain le Châtelet.

Enfin l'*AILES* a organisé le vide-greniers en mai 2006 en collaboration avec l'Association Chapata. Le bilan de la manifestation a été très positif.

3) Rapport financier

Sylvie PY, le trésorier, présente le bilan financier de l'association pour l'exercice 2006 (période du 01/01/2006 au 31/12/2006).

L'assemblée approuve les comptes pour l'exercice 2006.

La trésorière souhaiterait avoir deux réviseurs au compte à partir de l'exercice 2007 dans un souci de transparence. Ce sera : Gilles SUBLON et Jean ORLANDI

4) Planning des manifestations 2007 :

- La chasse aux œufs de Pâques est reconduite pour les classes de maternelle et de CP de St Germain. Les dates du lundi 2 avril 2007 ou du jeudi 5 avril 2007 ont été choisies en concertation avec les enseignantes. Un appel aux bonnes volontés sera lancé pour la préparation du parcours.

- Le vide-greniers avec l'association CHAPATA se tiendra le 13 mai 2007. Jean-Luc ANDERHUEBER se chargera de l'organisation administrative de la manifestation et les membres des deux associations seront sollicités pour préparer et organiser cette manifestation (marquage des emplacements, tenue de la buvette, ...). Le président annonce que le Crédit Mutuel de Lachapelle sous Rougemont a accordé une subvention de 150 euros à L'AILES pour l'achat d'une banderole (3m/80cm) servant à annoncer le vide-greniers et remercie publiquement le Crédit Mutuel de son soutien.

Notre vide-greniers sera également annoncé dans la plaquette "Vive le Territoire" ainsi que dans l'annuaire des Brocanteurs. Sylvie Ringenbach demande si l'on pourra à nouveau placer des pancartes sur la route nationale pour annoncer le vide-greniers. D. JOLY précise qu'il faudra en faire la demande à la DDE.

Jean ORLANDI propose de mettre l'information de la tenue du vide-greniers sur les sites internet des communes environnantes comme celui de Felon, par exemple.

En fonction du nombre de demandes de la part des exposants, une demande sera faite à la mairie de St Germain pour agrandir le vide-greniers sur le parking de l'école ou la rue de la gare.

- Participation à la Fête de l'été (23 et 24 juin 2007). Les membres de l'association seront sollicités pour préparer cette manifestation. Le feu d'artifice sera reconduit : le président demande aux membres s'ils sont d'accord sur le principe d'une nouvelle participation financière de l'AILES pour le financer. La réponse est affirmative. Le bureau propose de verser le même montant que l'an dernier, c'est-à-dire 200 euros. Ce montant est approuvé.

J-L. ANDERHUEBER suggère à la section des Loisirs Créatifs de prendre part à la confection des épouvantails pour la fête de l'été 2007. L. ANDERHUEBER propose de diffuser l'information lors des séances et de faire intervenir éventuellement le groupe "Embellissement du village".

- L'idée d'une sortie familiale est retenue pour le mois de mai sous la forme d'une randonnée + pique-nique ou d'autre chose.

5) Questions diverses

- JLuc ANDERHUEBER rappelle l'existence du blog de l'AILES et invite les membres à le consulter et à y laisser leurs remarques. A l'heure actuelle, on compte environ 150 visites /mois.
- La construction de la nouvelle salle devant débuter en septembre 2007 et s'achever en septembre 2008, le président fait part de ses craintes quant au fonctionnement des activités pour la rentrée prochaine. Le maire assure le bureau qu'il se mettra en rapport avec ses collègues maires des communes environnantes pour trouver des solutions de repli.
- S. Ringenbach lance un appel aux bonnes volontés pour participer à une réalisation prévue dans le cadre des Chemins d'Art 2007 : il s'agit du projet de ville engloutie menée à bien par la classe de CP. Il faudrait des personnes pour construire des maisons et pour filmer/photographier la destruction de la ville. Une réunion sera organisée par le Comité de pilotage avec l'artiste pour préciser le projet.

A 17h45 plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le président de séance
Jean Luc ANDERHUEBER

La secrétaire de séance
Laurence ANDERHUEBER